

## LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2026-2027

### FPTA

Les effets scolaires suivants sont obligatoires pour la rentrée scolaire.

Quantité	Description
1	Bâton de colle
1	Calculatrice
6	Crayons à mine
12	Crayons de couleur
4	Duo-tangs avec pochettes
1	Étui à crayons
2	Gommes à effacer
1	Marqueur pour tableau blanc
1	Paire de ciseaux
1	Paquet de feuilles mobiles
1	Paquet de séparateurs
1	Règle de 30 cm
1	Ruban adhésif
1	Ruban correcteur
1	Stylo rouge
2	Stylos bleus
2	Surligneurs

**Veillez identifier le matériel.**

Nous vous invitons à réutiliser le matériel de l'année dernière qui est récupérable.

Il se pourrait que certains effets doivent être renouvelés en cours d'année scolaire.

### **ÉDUCATION PHYSIQUE**

Ces items sont requis pour les cours d'éducation physique. Nous vous suggérons de les ranger dans un sac identifié au nom de votre enfant :

- Souliers de course (évités, si possible, les semelles noires);
- T-shirt Proflex bleu denim de la collection Raphaël U avec le logo de l'école et l'inscription Éducation physique (obligatoire);
- Pantalon d'exercice ou bermuda (**le cuissard est interdit**).

### **AUTRES (facultatifs)**

Afin de sécuriser son casier, nous vous conseillons de fournir un cadenas à votre enfant.

Des **écouteurs** sont fournis gratuitement par l'établissement à tous les élèves. Toutefois, pour des raisons d'hygiène, il est possible pour les élèves de se procurer leur propre matériel, pour usage pédagogique seulement. Dans ce cas, nous vous invitons à bien identifier cet item au nom de votre enfant.

Les documents de référence et items suivants sont disponibles gratuitement en classe pour les élèves :

- Dictionnaire;
- Grammaire;
- Bescherelle;
- Calculatrice graphique.

### **Services et frais à payer à l'école**

- Nous préconisons le paiement par Internet. Vous trouverez la procédure complète sur le site Internet du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides : [www.cssh.gouv.qc.ca](http://www.cssh.gouv.qc.ca).
- Vous pouvez faire un seul paiement incluant les frais à payer à l'école et les frais d'encadrement.
- L'école n'est pas responsable des paiements envoyés dans le sac d'école.

### **FRAIS D'ENCADREMENT**

La direction de l'école met en place un service de surveillance pour tous les élèves et sur tout le territoire de la polyvalente.

### **TARIFICATION :**

- ◇ Secondaire : Tarification de l'année précédente 130,10 \$ / élève / année + taux d'indexation publié à la Gazette officielle du Québec
- ◇ Tarification maximale familiale : Tarification de l'année précédente 412,05 \$ / année + taux d'indexation publié à la Gazette officielle du Québec

### **MONTANT À PAYER À L'ÉCOLE :**

Une facture vous sera acheminée avant le début des classes.

---

---

**\*À payer à l'école, au début de l'année scolaire.**

---

---